

**PROCES VERBAL - EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARMANCOURT (60880)  
SEANCE DU 05/03/2025**

-=-=-=-=-

Nombre de Membres :

- Date de convocation : 28/02/2025  
- Date d'affichage: 28/02/2025

- En exercice : 14  
- Présents : 9  
- Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric BERTRAND, Maire.

**Étaient présents :** Monsieur ALLAIRE Serge, Monsieur BERTRAND Éric, Madame BLANCHARD Bernadette, Madame CUGNET Brigitte, Monsieur HEMERYCK Gérard, Mme JACQUEMIN Muriel, Monsieur JOZEFIAK Cyril, Monsieur LECLERE Christian et Madame SCHMITT Patricia

**Étaient absents :** Madame BERLEMONT Céline, Monsieur LORGNET Daniel, Madame LETURQUE Aurélie, Monsieur LESUEUR Jean-Claude et Madame LOMBARD Alexandra

**Ont donné pouvoir :** Monsieur LORGNET Daniel a donné pouvoir à Madame CUGNET Brigitte, Monsieur LESUEUR Jean-Claude a donné pouvoir à Monsieur BERTRAND Éric, Madame LETURQUE Aurélie a donné pouvoir à Madame SCHMITT Patricia et Madame LOMBARD Alexandra a donné pouvoir à Madame JACQUEMIN Muriel

Est nommé secrétaire de séance : Monsieur Cyril JOZEFIAK

**DELIBERATION 2025-01 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/12/2024**

Rapporteur : M. Eric BERTRAND

Monsieur le maire soumet le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024 à l'approbation des conseillers municipaux.

**Le Conseil Municipal,**

Entendu le rapport présenté par M. Eric Bertrand,  
Vu l'avis favorable du Conseil Municipal,  
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024.

*SIGNATURE DU PV par tous les conseillers municipaux présents –  
(Annexe 1)*

**DELIBERATION 2024-02 : SIGNATURE DE LA CONVENTION TRAVAUX RUE DES MATINNOIX AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Rapporteur : M. Eric BERTRAND

Dans le cadre des travaux de voirie rue des Matinnoix, il est nécessaire de passer une convention générale de maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement intéressant les routes départementales en agglomération (convention en annexe).

Cette convention est accompagnée de plans techniques expliquant le programme de voirie.

 1

---

**Le Conseil Municipal,**

Entendu le rapport présenté par M. Eric Bertrand,  
Vu l'avis favorable du Conseil Municipal,  
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** d'approuver la convention générale de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public routier départemental en agglomération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

*L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire demande s'il y a des questions diverses complémentaires.*

- Demande de la MAM Cœur de pirate souhaiterait avoir 2 places dépose minute, impasse du Pont à l'Âne

***Monsieur le Maire lève la séance à 19h30***

La secrétaire de séance,

Le Maire,  
Éric BERTRAND



Séance du conseil municipal du 05/03/2025  
(Document à émarger lors du prochain conseil municipal)

**DELIBERATIONS**

- DELIBERATION 2025-01 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17/12/2024
- DELIBERATION 2025-02 : Signature de la convention travaux rue des Matinnoix avec le conseil départemental

Le Maire,

  
Eric BERTRAND



ALLAIRE Serge		LECLERE Christian	
BERLEMONT Céline		LESUEUR Jean-Claude	
BLANCHARD Bernadette		LETURQUE PLANET Aurélie	
CUGNET-WATTELET Brigitte		LOMBARD Alexandra	
HEMERYCK Gérard		LORGNET Daniel	
JACQUEMIN Muriel		SCHMITT Patricia	
JOZEFIAK Cyril			

